



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Filière cerise : moyens de lutte contre la mouche drosophile

Question orale n° 264

Texte de la question

Mme Catherine Rimbart interroge Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les difficultés de la filière Cerise d'industrie. Face à la prolifération de la mouche *Drosophila suzukii*, la filière est en grande difficulté. Cependant, des substances actives efficaces existent et ont même fait l'objet d'expérimentations à l'étranger et pourraient être une solution aux problèmes auxquels font face les agriculteurs de cette filière. Pourtant, ces substances sont encore interdites en France, fragilisant encore un peu plus la production nationale et créant encore une distorsion de concurrence avec d'autres pays où elles sont homologuées. Elle lui demande quelles pistes le Gouvernement envisage pour soutenir cette filière et garantir son avenir, en accordant notamment une dérogation sur certaines substances.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Rimbart](#)

Circonscription : Vaucluse (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 264

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 mars 2025